

Restauration des sites miniers – Passif environnemental

Depuis 2006-2007, le gouvernement a entrepris la mise à jour de l'inventaire des terrains contaminés qui sera ou pourra être appelé à restaurer. La période accordée par le contrôleur des finances du Québec pour compléter l'inventaire des terrains contaminés s'est terminée le 31 mars 2011.

L'inventaire du Secteur des mines du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) se compose de 679 sites miniers, dont 488 sites d'exploration, 181 sites d'exploitation et 10 carrières et sablières.

Un montant de 1,25 G\$ a été inscrit aux comptes publics au 31 mars 2011 à titre de passif environnemental pour le Secteur des mines, dont 892 M\$ pour la restauration de sites miniers et 338 M\$ pour des sites qui nécessiteront une restauration potentielle.

La révision des coûts de restauration des sites inscrits au passif a été réalisée en utilisant une grille de calcul préparée par une firme d'ingénieurs-conseils selon les normes établies par le Contrôleur des finances et les recommandations du Vérificateur général.

Des 488 sites d'exploration, 18 sites majeurs au Nunavik ont fait l'objet de travaux de nettoyage dont 14 sont complétés;

Des 181 sites d'exploitation répertoriés :

- Quatre-vingt-dix-neuf (99) sont déjà restaurés et/ou sécurisés;
- Trente-trois (33) ne requièrent que des travaux de sécurisation;
- Quatorze (14) sites majeurs font l'objet de travaux;
- Trente-cinq (35) sites sont à restaurer.

Sur les dix (10) carrières et sablières inscrites à l'inventaire, cinq (5) sont déjà restaurées.

Depuis 2006-2007, le MRNF a dépensé 60,4 M\$ (en date du 31 mars 2011) pour la restauration et le suivi des sites miniers. Ce montant a été comptabilisé en réduction du passif environnemental gouvernemental.

Commission de l'agriculture, des
pêcheries, de l'énergie et des ressources
naturelles

Déposé le : 7-02-2012

CAPERN-133

Secrétaire : W